
Part I: **New interpretations of Roman inscriptions**

François Bérard

Un père sévir augustal et son fils magistrat d'après trois monuments funéraires lyonnais

La banque de données Clauss-Slaby contient, sous le n° EDCS-10500753, la grande épitaphe d'un notable lyonnais nommé C. Aucus Macrinus, qui est depuis longtemps exposée dans la salle des inscriptions municipales du Musée Lugdunum (Fig. 1).

La pierre, qui dans son état actuel mesure 1,76 m de large et présente sur sa face supérieure plusieurs mortaises pour la fixation avec d'autres blocs, devait appartenir à un important monument funéraire¹. La découverte, qui date de 1844, lors de la construction d'une conduite de gaz, n'est qu'approximativement localisée, dans la grande rue de Vaise². Ce faubourg se trouve au nord de la colonie établie sur le plateau de Fourvière, auquel il était relié par un important axe antique, qui correspondait plus ou moins à l'actuelle rue Pierre Audry et était bordé de nombreux monuments funéraires.

Si la tribu *Galeria* est caractéristique des notables lyonnais³, le gentilice *Aucus* est en revanche extrêmement rare. Il ne figure pas dans le répertoire de W. Schulze et, en dehors de Lyon, apparaît principalement en Narbonnaise⁴. Il semble reposer sur un nom d'origine celtique, sur lequel, comme c'est fréquent, on aurait formé un gentilice⁵, selon un cas de figure bien connu⁶.

C. Aucus Macrinus est le seul notable lyonnais pour lequel on trouve la formule *omnibus honoribus functus*, qui est beaucoup plus fréquemment attestée pour résumer les carrières antérieures des prêtres des Trois Gaules. Elle s'explique probablement par le fait qu'il avait dépassé le niveau local en devenant juge des cinq décuries et s'approchait du rang équestre. La perte de la partie inférieure du texte ne permet malheureusement aucune certitude sur la suite de sa carrière et sur une éventuelle descendance. Mais une autre inscription nous permet en revanche de connaître son

1 *CIL* XIII 1798 = A. Allmer et P. Dissard, *Inscriptions antiques du Musée de Lyon*, 5 vol., Lyon 1888–1893, t. I, 181–184, n° 28 ; cf. N. Laubry, *Tombeaux et épitaphes de Lyonnaise*, Paris 2021, 51 et 325.

2 Cf. E. Delaval – C. Bellon – J. Chastel – E. Plassot – L. Tranoy, *Vaise, un quartier de Lyon antique*, Lyon 1995, not. 32, n° 24 et 265.

3 Cf. F. Bérard, L'organisation municipale de la colonie de Lyon, in *Cités, municipales, colonies*, éd. M. Dondin-Payre et M.-Th. Raepsaet-Charlier, Paris 1999, 124–125.

4 Cf. H. Solin – O. Salomies, *Repertorium nominum gentilium et cognominum Latinorum*, Hildesheim 1994², 27, et *Onomasticon Provinciarum Europae Latinarum (OPEL)*, éd. B. Lörincz – F. Redö, 5 vol., Wien 1994–2005, not. I², 92, avec 3 ou 4 attestations au *CIL* XII (1743, 3608, 3643 et peut-être 4856) et 2 à Lyon (*CIL* XIII 1798 et 1938).

5 Cf. X. Delamarre, *Nomina Celtica Antiqua selecta inscriptionum. Noms de personnes celtiques dans l'épigraphie classique*, Paris 2007, 33, qui, outre une marque de potier, signale la forme *Auco* chez les Viromanduiens (*CIL* XIII 3529).

6 Cf. *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire*, éd. M. Dondin-Payre et M.-Th. Raepsaet-Charlier, Bruxelles 2001, notamment VI–VII, 243–252, 354–367, 668–675.

ascendance, ce qui est exceptionnel à Lyon, où aucune famille décurionale n'est connue par plus d'une inscription.

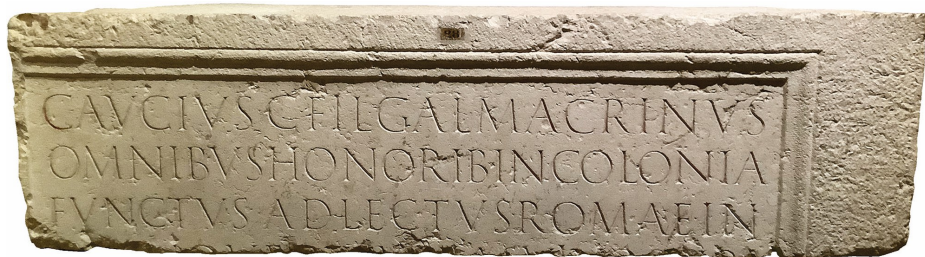


Fig. 1: L'épithaphe de C. Aucijs Macrinus. Photographie : Lugdunum Musée et théâtres romains, photo : C. Thioc – J.-M. Degueule.

*C. Aucijs C. fil(ius) Gal(eria) Macrinus,
omnibus honorib(us) in colonia
functus, adlectus Romae in
[qui]nque de[c]u[r]ias, uiuos [s]ibi*

Il s'agit d'une épithaphe aujourd'hui perdue, mais qui avait été vue en 1676 par Jacob Spon dans le même quartier de Vaise. Spon en propose deux copies, une parmi la quinzaine d'inscriptions lyonnaises qui figurent dans la section géographique de ses *Miscellanea eruditae antiquitatis* (Fig. 2) et l'autre dans une des dissertations des *Recherches curieuses d'Antiquité* consacrée aux urnes funéraires⁷. La description, assez circonstanciée, précise qu'on a trouvé au même endroit la base qui portait l'inscription et une urne de pierre avec un couvercle en plomb qui renfermait une seconde urne en verre contenant des cendres, Spon supposant logiquement que la base devait porter l'urne⁸. Le texte épigraphique, quasiment identique dans les deux copies, nous apprend que la tombe était celle d'un sévir augustal nommé C. Aucijs Celer, de la tribu *Galeria*, et qu'elle avait été élevée par son fils, C. Aucijs Macrinus :

*Diis Manibus
C. Auci(i) Gal(eria)
Celeris, (se)uir(i)
Aug(ustalis),
C. Aucijs Macrinus
patri*

⁷ J. Spon, *Recherches curieuses d'Antiquité, contenues en plusieurs dissertations ...*, Lyon 1683, 261–262 ; *Miscellanea eruditae antiquitatis*, Lyon 1685, 172 ; *CIL* XIII 1938 = EDCS-10500893 ; cf. Allmer et Dissard (n. 1), II, 431.

⁸ Cf. Laubry (n. 1), 61 et n. 29, selon lequel la base pouvait être un autel.

Les deux descriptions s'accordent également dans la localisation géographique, au faubourg de Vaise, celle des *Recherches curieuses* précisant que l'ensemble avait été découvert dans le jardin d'un M. Combet, où l'auteur l'a vu⁹. Il est regrettable que la localisation assez vague de l'épithaphe de C. Aucijs Macrinus ne permette pas de reconstitution sûre, mais on peut au moins supposer qu'elle provenait d'un même ensemble, par exemple un enclos ou un grand monument funéraire¹⁰.

Lugduni ann. 1676. repertum in Suburbio Vaze.

DIIS MANIBVS
Gallia C. AVCI GAL.
Tribu CELERIS IIIII VIR.
 AVG.
 C. AVCIVS MACRINVS
 PATRI
Exscripsi.

Fig. 2: L'épithaphe de C. Aucijs Celer selon Spon, *Miscellanea*, p. 172.

La supposition est d'autant plus logique qu'il existait sans doute un troisième monument mentionnant la même famille. Il n'est signalé dans aucun des ouvrages de Spon, mais se trouve en revanche dans la presque contemporaine *Histoire civile et consulaire* de C.F. Ménéstrier. Dans son développement sur les *seuiri Augustales* le célèbre jésuite signale en effet lui aussi l'épithaphe de C. Aucijs Celer découverte dans un jardin de Vaise, en donnant à peu près le même texte que Spon, à l'exception du gentile, qu'il lit *Caucius*, faute d'avoir distingué le prénom *C(aius)* (Fig. 3)¹¹. Mais il lui ajoute l'épithaphe de sa femme, qu'il dit avoir été trouvée au même endroit :

9 Cf. Delaval – Bellon – Chastel – Plassot – Tranoy (n. 2), 34 et 265 ; il n'y a aucune précision supplémentaire dans la note manuscrite ajoutée par Spon dans son exemplaire de la *Recherche des Antiquités et Curiosités de la Ville de Lyon*, Lyon 1673: cf. la 2^e éd. par L. Renier et J.-B. Monfalcon, Lyon 1857, 139.

10 Le rapprochement géographique est déjà fait par A. de Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon reproduites d'après les monuments ou recueillies dans les auteurs*, Lyon 1846–1854, 190, ainsi que par Allmer et Dissard (n. 1), II, 431.

11 C.F. Ménéstrier, *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon*, Lyon 1696, 77 ; *CIL* XIII 2227 = EDCS-10501184 ; Delaval – Bellon – Chastel – Plassot – Tranoy (n. 2), 34.

Cautius Gallus Celer

DIS MANIBUS
CAUCI GAL,
CELERIS IIIII VIR
AUG.
CAUCIUS MACRINUS
PATRI

DIS MANIB.	<i>Di(i)s Manib(us)</i>
PANTIANÆ Q. F.	<i>Pantianae Q. f.</i>
MACRINÆ	<i>Macrinae</i>
CAUTIUS MACRIN.	<i>Cautius Macrin(us)</i>
MATRI	<i>matri</i>

Fig. 3: L'épithaphe de C. Auctius Celer selon Ménestrier, *Histoire civile et consulaire*, p. 77. Infographie C. Bailly, UMR 8546 AOROC, CNRS-ENS-PSL.

Le nom du dédicant est cette fois écrit *Cautius* et le cognomen abrégé *Macrin(us)*, mais il s'agit certainement, comme l'avaient bien vu de Boissieu et Allmer, du même dédicant, C. Auctius Macrinus, qui aurait posé deux dédicaces jumelles à son père et à sa mère¹². Même si le gentilice *Cautius* n'est pas complètement inconnu¹³ et pourrait éventuellement s'expliquer par dérivation d'un nom comme *Cautus*, l'hypothèse la plus simple est celle d'une erreur. On ne peut guère y voir un argument en faveur d'un faux, comme le suggère le commentaire d'Hirschfeld, car si l'épithaphe du père avait servi de modèle pour forger celle de la mère, une telle faute sur le gentilice ne serait guère explicable. Et le fait que l'inscription soit aussi connue par une copie que J. de Bimard a fournie au *Novus thesaurus* de Muratori plaide également pour l'authenticité, même si celui-ci lui envoyait aussi des textes qu'il n'avait pas vus lui-même, mais empruntés à d'autres auteurs¹⁴.

En fait, l'élément le plus incongru est sans doute le premier nom de la mère du sévir, au début de la 2^e ligne. *Pantiana* est en effet un hapax¹⁵ et a une forme de cognomen, là où on attendrait un gentilice. Même si on prend en compte les cognomina, on lui trouve peu de parallèles, le plus répandu étant *Panthia*, qu'on considère sou-

¹² de Boissieu (n. 10), 190 ; Allmer et Dissard (n. 1), III, 465.

¹³ Cf. *OPEL* (n. 4), II, 46, qui outre l'inscription lyonnaise donne *CIL* III 4463, à Carnuntum (cf. *CIL* III, index, p. 2345 ; E. Vorbeck, *Militärschriften aus Carnuntum*², Wien 1980, n° 168 ; EDCS-26600130) ; le nom *Cautius Macrinus* est également enregistré dans Delamarre (n. 5), 62.

¹⁴ L.A. Muratori, *Novus thesaurus veterum inscriptionum*, Mediolani 1739–1742, 1273.1.

¹⁵ La forme la plus proche paraît être se trouver dans le nom de Sempronia Panthiane, sur un sarcophage de Beaucaire : *CIL* XII 2836 ; cf. *OPEL* (n. 4), III, 123.

vent comme une variante de *Panthea* et qui peut parfois être écrit sans H¹⁶. On aurait ainsi pu penser à un nom grec, et donc éventuellement d'affranchie, qui aurait pu convenir à l'épouse d'un sévir augustal. Mais deux cognomina seraient très inhabituels pour une affranchie, et l'indication Q.f. à la fin de la ligne invite à chercher plutôt un gentilice qui aurait été mal lu. Le plus simple est *Pantius*, inconnu en Italie, mais dont il existe une unique occurrence dans la cité voisine de Vienne, avec l'épithaphe élevée à son épouse par un nommé P. Pantius Priscus¹⁷. Si le gentilice est unique, les répertoires signalent dans les régions celtiques des noms comme *Panto*¹⁸, *Pantinus*¹⁹ ou *Pantonicus*²⁰, sur lesquels il aurait pu être formé, selon un usage bien connu dans ces régions et qui pourrait expliquer aussi un autre gentilice très rare comme *Pantoni*²¹. Allmer propose *Paulinian(i)a*, qui est un hapax et a l'inconvénient de supposer plusieurs corrections²², mais une un peu moins mauvaise solution pourrait être *Pantiania*, soit que Ménestrier (ou son imprimeur) ait oublié un I, soit que celui-ci ait été confondu dans une ligature avec le N, comme il arrive souvent. Une telle lecture aurait l'avantage de rester très proche de la copie de Ménestrier, et même si c'est encore un hapax, elle paraît préférable à celles qui ont été proposées jusqu'ici²³, notamment parce qu'elle rétablit une forme de gentilice avant la filiation.

L'onomastique plaide en faveur de l'authenticité, car, quelle que soit la forme exacte, on ne voit pas comment Ménestrier aurait pu inventer un nom aussi rare, et inversement le fait qu'il y ait quelques parallèles géographiquement assez proches est un argument supplémentaire en faveur de celle-ci. Quant au fait que le fils porte un cognomen dérivé de celui de sa mère, cela n'a rien d'extraordinaire dans l'onomastique romaine, qu'il s'agisse d'un cadet ou que la famille maternelle ait été plus illustre que celle du père. Enfin, les erreurs de lecture ne sont pas non plus des preuves décisives contre la sincérité du texte de Ménestrier, dans la mesure où on en trouve aussi, avec notamment le gentilice *Caucius*, dans celui qu'il donne pour l'épithaphe du père, dont l'existence est garantie par les copies de Spon.

16 Cf. *OPEL* (n. 4), III, 123, avec 8 exemples, dont *CIL* III 9253, à Salone, et V 1224 à Aquilée, avec l'orthographe *Pantia* ; H. Solin, *Die griechischen Personennamen in Rom. Ein Namenbuch*², I, 450, avec 24 occurrences, dont une avec *Pantia* (*CIL* VI 25374).

17 *CIL* XII 1992 = *ILN*, Vienne, I, 185 ; cf. Solin-Salomies (n. 4), 137. Pour des exemples de *Pantia* comme cognomen ou nom unique, voir note précédente.

18 Cf. *OPEL* (n. 4), III, 123, avec 15 exemples qui sont tous en Dalmatie.

19 *ILTG* 326 = *ILGL-Aed*, 113.

20 *CIL* V 5920, à Milan ; XII 3796, à Nîmes.

21 *CIL* V 6082, à Milan ; et peut-être *AE* 1996, 985, à Martigny ; cf. Solin-Salomies (n. 4), 137.

22 Allmer et Dissard (n. 1), III, 465 et V, 115, qui, semble-t-il, corrige le *Pantiniana* donné par de Boissieu (n. 10), 190, auquel il renvoie.

23 *Pontianae*, selon Muratori (n. 14) ; *Pantinianae* selon de Boissieu (n. 10), 190, sans doute par erreur ; *Pantianae* selon Hirschfeld et le *CIL* (cf. aussi index, p. 15), dont la lecture est généralement suivie.

Hirschfeld a donc bien fait de conserver, malgré ses soupçons, l'épithaphe de la mère d'Aucius Macrinus dans le corpus, et on dispose ainsi d'un ensemble sans équivalent à Lyon de trois inscriptions concernant des membres de la même famille de notables. Le texte le plus important est sans doute l'épithaphe du père, dont l'authenticité semble bien établie, mais qui pose néanmoins quelques questions. La première est l'absence de filiation, qui n'est pas fréquente quand la tribu est indiquée et laisse parfois supposer que le père était un esclave ou un pérégrin. Une autre particularité est la tribu *Gal(eria)*, qui est la seule mention de tribu connue pour la riche série des sévirs augustaux lyonnais, si l'on excepte deux affranchis d'époque très haute et qui étaient tous les deux inscrits dans la *Palatina*, Q. Caluius Q. l. Pal(atina) Turpio, dont le célèbre mausolée date de l'époque augustéenne, et T. Pompeius. T. l. Pal(atina) Phrixus Longus, dont l'épithaphe ornait elle aussi un grand mausolée, mais à Orange, où il était également sévir²⁴.

Il est tentant de conclure que C. Aucius Celer était un sévir ingénu²⁵, ce dont nous n'avons guère d'exemple à Lyon en dehors de C. Iulius Ilae f(ilius) Speratus, dont le père était probablement affranchi²⁶. Parmi la quinzaine de sévirs augustaux lyonnais qui ne portent pas un cognomen grec²⁷ pouvaient certes se trouver quelques ingénus, et on pense en particulier à ceux qui ont exercé une charge de curateur dans des corporations importantes, comme T. Munatius Felix, C. Marius Ma[---] ou C. Primius Secundus²⁸. Mais leurs épithaphe ne donnant ni filiation ni tribu, on ne peut qu'en rester au stade de l'hypothèse, d'autant qu'on connaît aussi dans ce type de responsabilités d'indiscutables affranchis.

Un argument supplémentaire tient au gentilice *Aucius*, qui nous entraîne dans une autre direction. Plutôt qu'aux milieux du commerce, dont viennent la majorité des sévirs augustaux lyonnais, ce gentilice formé sur un nom gaulois pourrait nous orienter vers une famille locale qui se serait élevée par étapes jusqu'au sévirat, puis au sénat de la colonie. C. Aucius Macrinus s'inscrirait ainsi parmi les assez nombreux notables lyonnais qui portent un gentilice patronymique, comme Sex. Ligurius Marinus, Sex. Vagirius Martianus et Ti. Aquius Apollinaris, ou comme Minnius Vestinus et Sex. Vencius Iuuentianus, qui venaient de cités appartenant à la province voisine de Narbonnaise, et sans doute aussi A. Bucc[---], s'il faut bien attribuer à la colonie de Lyon ce cursus fragmen-

24 *CIL* XIII 1941 = Allmer et Dissard (n. 1), II, n° 147 = EDCS-10500896 et *AE* 1999, 1024 = EDCS-14800020.

25 Voir déjà en ce sens de Boissieu (n. 10), 190 ; Allmer et Dissard (n. 1), II, 431 ; Bérard (n. 3), 109, 123 etc.

26 *AE* 1982, 704 = EDCS-08600502.

27 *CIL* XIII 1937, 1938, 1940, 1942, 1943, 1945, 1948, 1951, 1958, 1959, 1960, 1966, 1967, 1971, 1972, 1973, 5174, 11198.

28 *CIL* XIII 1937 (cf. 1961), 1960 et 1967.

taire découvert dans la Drôme²⁹. L'accession d'une famille à la citoyenneté est souvent difficile à dater, puisqu'on ne dispose généralement que d'une seule inscription et qu'elle peut naturellement remonter à une ou plusieurs générations. Mais ces noms laissent penser qu'à côté des descendants des vétérans de Munatius Plancus, l'assemblée lyonnaise s'était peu à peu ouverte à des élites locales ou venant de régions voisines, qui avaient parfois tenu à conserver leur nom d'origine.

Une autre conclusion concerne la chronologie : la dédicace aux Mânes écrite en entier invite à dater les deux épitaphes des parents de Macrinus de la fin du I^{er} ou du début du II^e siècle³⁰. Le monument du fils est plus difficile à dater, bien que nous ayons conservé la pierre. Si on tient compte des parallèles architecturaux et de l'absence de dédicace aux Mânes, il pourrait remonter jusqu'au milieu du I^{er} siècle³¹, mais difficilement plus haut, en raison de l'emploi du calcaire du Bugey. Inversement, on a voulu descendre jusque vers l'époque d'Hadrien, à cause de la formule *omnibus honoribus functus*, qui n'apparaîtrait pas avant cette date³². Mais celle-ci se trouve en Narbonnaise dès le I^{er} siècle et en tous cas l'époque flavienne³³, et si on tient compte des épitaphes des parents du défunt, qui sont nécessairement antérieures à celle du fils, on peut sans doute s'accorder sur les dernières décennies du I^{er} ou les toutes premières années du II^e³⁴, ce qui en fait un des plus anciens magistrats lyonnais connus. C'est aussi ce que suggère la paléographie, qui, si elle est très soignée, n'est pas particulièrement ancienne et se distingue nettement de celle de l'époque julio-claudienne, qu'A. Audin avait pu qualifier d'écriture de fantaisie³⁵.

29 Cf. Bérard (n. 3), n° 5, 6, 4 (= *CIL* XIII 1921, 1900 ; *AE* 1966, 252), 20, 24 et 2 (= *CIL* XII 1871 et 1585 ; *ILN*, Valence, 63) ; sur ces gentilices locaux ou régionaux, voir aussi M. Le Glay – A. Audin, Gentilices romains à Lugdunum, in *Mélanges Adrien Bruhl* = *RAE* 24, 1973, 542–544, qu'on ne suivra toutefois pas sur l'éventuelle origine aquitaine d'Aucius.

30 Ainsi A. Audin – Y. Burnand, Chronologie des épitaphes romaines de Lyon, *Revue des Etudes Anciennes* 61, 1959, 320–352, not. 323 et 338 ; Y. Burnand, Les juges des cinq décuries originaires de Gaule romaine, in *Mélanges d'histoire ancienne offerts à William Seston*, Paris 1974, 59–72, part. 64 (70–115 ap. J.-C.) ; Laubry (n. 1), 325 (dernier tiers du I^{er} siècle) ; F. Bérard, Les plus anciens sévirs lyonnais, in *La norme religieuse dans l'Antiquité*, éd. B. Cabouret et M.-O. Laforge, Lyon 2011, 111.

31 Cf. Laubry (n. 1), 51, qui avance le milieu du I^{er} siècle.

32 Cf. L. Wierschowski, *AE*, 1980, 615 und das erste Auftreten der Formel "Omnibus honoribus in colonia sua functus" in den westlichen Provinzen, *ZPE* 64, 1986, 287–294, part. 292–293 pour *CIL* XIII 1798.

33 *CIL* XII 395 = *AE* 1999, 1016, cf. J.-P. Brun – J. Gascoü, Un grand-prêtre du culte impérial de la province de Narbonnaise, *ZPE* 125, 1999, 261–271 ; *CIL* XII 349 = *ILN*, Aix, 156 ; *CIL* XII 3176 et 3187 ; cf. M. Christol – D. Darde, *La collection Séguier au Musée archéologique de Nîmes*, Nîmes 2003, 50 ; C. Chulsky, *Notables nîmois*, Montpellier 2018, 79–81.

34 Cf. déjà A. Comarmond, *Description du musée lapidaire de la ville de Lyon*, Lyon 1846–1854, 287, n° 449 : « à une très belle époque du I^{er} siècle ».

35 Cf. Audin-Burnand (n. 30), 328–329, et par exemple l'épitaphe monumentale du sévir Gavius Fronto (*CIL* XIII 1951).

L'information la plus intéressante de ce petit dossier est cependant la manière dont se présentait cet ensemble funéraire, avec, d'après la description de Spon, une base portant une urne et, si on fait confiance à Ménestrier, une seconde base similaire pour la mère, les détails donnés par Spon laissant supposer qu'elles pouvaient être en place³⁶. Ces bases pouvaient par exemple se trouver dans un enclos ou dans un monument funéraire, et le rapprochement avec l'épithaphe monumentale de C. Aucus Marcius reste une hypothèse particulièrement séduisante. Il faut souhaiter qu'une enquête archivistique permette de localiser le jardin de Vaise et peut-être aussi, si c'est possible, le grand bloc découvert en 1844. Mais ce qui est sûr, c'est que, réunies ou séparées, ces épithaphes devaient se trouver dans le même quartier de Vaise, peut-être à proximité de la voie qui quittait la colonie vers le nord. Il semble y avoir eu là une nécropole d'une certaine importance, comparable à celles qui bordaient, au sud et à l'ouest de la colonie, les voies dites de Narbonnaise et d'Aquitaine. Elle comportait en tous cas elle aussi de grands monuments, que notre dossier, joint à quelques autres, permet d'attribuer à une époque assez ancienne.

³⁶ Cf. Tranoy (n. 2), 265.